



Bourse Uemoa

BOAD

• (Page 03)

Lutte contre le financement du terrorisme

La Recommandation 8 du GAFI au menu d'une table ronde à Lomé

Une table ronde expose à Lomé, les enjeux de la Recommandation 8 du GAFI, sur la prévention de l'utilisation ... • (Page 02)

Togo - Banque mondiale

Des avancées saluées dans les droits économiques des femmes

Présenté à Lomé, le rapport 2026 « Les Femmes, l'Entreprise et le Droit » place le Togo parmi les leaders africains en matière d'égalité... • (Pages 04)

Contributions

La Chine s'engage à verser 1,1 million USD

Dans le cadre de deux contributions distinctes, le gouvernement chinois a promis 1,1 million de dollars (près de 900 000 francs suisses) pour 2026 afin de soutenir le Programme de l'OMC pour les pays les moins avancés ... • (Page 06)

Autonomisation des femmes

Au ministère des Finances, la JIF 2026 entre célébration et sensibilisation

À Lomé, la Journée de la femme a été marquée par des activités mêlant festivités, éducation financière et sensibilisation sanitaire, sous le signe de ... • (Page 11)

La BRVM ouvre sa séance du Jour

La Bourse Régionale des valeurs mobilières (BRVM) ouvre sa séance de cotation du jour ... • (Page 07)

Cuba

Un pétrolier russe sous sanctions défie Donald Trump

Proche d'arriver à Cuba, le pétrolier Anatoly Kolodkin provoque les États-Unis, en défiant le blocus imposé sur l'approvisionnement en ... • (Page 08)

Défense

L'Ukraine commence à exporter son savoir-faire dans les drones et la lutte anti-drone

L'Arabie Saoudite, les Émirats Arabes Unis et le Qatar ont signé des accords avec l'Ukraine portant sur la ... • (Page 08)

Des performances financières en hausse et le déploiement du plan Djoliba



Commerce

• (Page 06)

L'OMC accélère l'inclusion des femmes entrepreneures



CANALBOX FIBREZ SANS FRAIS PROFITEZ DÈS MAINTENANT DE L'INSTALLATION À 0 FCFA TÉLÉCHARGEZ L'APP CANALBOX POUR TESTER VOTRE ÉLIGIBILITÉ 8866 www.canalbox.tg

Lutte contre le financement du terrorisme

La Recommandation 8 du GAFI au menu d'une table ronde à Lomé

Une table ronde expose à Lomé, les enjeux de la Recommandation 8 du GAFI, sur la prévention de l'utilisation abusive des organisations à but non lucratif dans le financement du terrorisme.

• Wilson Lawson

Mobilisation autour des organisations à but non lucratif. La prévention de l'utilisation abusive des organisations à but non lucratif (OBNL) dans le financement du terrorisme était au centre d'une rencontre organisée par WANEP-Togo, en partenariat avec Spaces for Change. Cette table ronde, présidée par Mme Akou Mawussé Adetou Afidenyigba, Directrice de cabinet du ministre des Finances et du Budget, tient place dans le cadre de la mise en œuvre de la Recommandation 8 du Groupe d'Action Financière. La recommandation vise à identifier et atténuer les risques liés à l'exploitation des OBNL à des fins terroristes, tout en préservant leurs activités légitimes. Elle repose sur une approche fondée sur les risques, combinant surveillance, coopération institutionnelle et renforcement des capacités. Selon Seyram Adiakpo, cette rencontre dépasse le cadre d'une simple session d'information. Elle constitue un espace de dialogue visant à rapprocher les institutions publiques, les acteurs financiers et la société civile afin d'identifier des solutions adaptées au contexte togolais. Les participants ont notamment insisté sur la nécessité de mieux former



les OBNL, d'améliorer les mécanismes de contrôle et de renforcer la coopération entre les différentes parties prenantes. L'objectif est de garantir un environnement sécurisé tout en maintenant le rôle essentiel des organisations dans le développement social.

Trouver l'équilibre entre sécurité et liberté associative

La mise en œuvre de la Recommandation 8 du Groupe d'Action Financière soulève un défi majeur : concilier impératifs sécuritaires et préservation de l'espace civique. Les OBNL jouent un rôle crucial dans la cohésion sociale, la prestation de services de base et l'appui aux populations vulnérables. Comme l'a souligné Mme Akou Mawussé Adetou Afidenyigba, une approche équilibrée est indispensable. Il s'agit de sécuriser les flux financiers sans entraver les activités légitimes des organisations. Dans un environnement où la montée des

menaces terroristes persiste, le renforcement des mécanismes de prévention apparaît essentiel. Toutefois, une régulation excessive pourrait fragiliser le tissu associatif, souvent en première ligne dans les actions de développement et de stabilisation. L'approche fondée sur les risques, prônée par le GAFI, constitue ainsi une réponse adaptée. Elle permet de cibler les entités les plus exposées tout en évitant des contraintes disproportionnées pour l'ensemble du secteur.

Dispositif national en pleine consolidation

L'initiative intervient dans un contexte de renforcement du cadre juridique au Togo. Le pays a récemment adopté une nouvelle loi relative à la lutte contre le blanchiment de capitaux, le financement du terrorisme et la prolifération des armes de destruction massive. Portée sous l'impulsion des autorités, notamment du président du Conseil Faure Essozimna Gnassingbé, cette réforme marque une avancée majeure dans la modernisation du dispositif national. Elle renforce les obligations de vigilance, améliore les mécanismes de déclaration des opérations suspectes et consolide les capacités des institutions telles que la CENTIF-Togo. Parallèlement, les efforts se poursuivent pour renforcer la coordination entre les acteurs publics et privés et promouvoir une gouvernance fondée sur la transparence et la redevabilité.



AUX DECIDEURS ...

Le réveil énergétique africain

Il y a des chiffres qui marquent des tournants. Les 456 000 tonnes de produits pétroliers exportées par le Dangote Group en font partie. Derrière cette performance industrielle, c'est une recomposition silencieuse mais profonde du paysage énergétique africain qui se dessine.

Pendant des décennies, l'Afrique a vécu un paradoxe structurel : riche en pétrole brut, mais dépendante de l'extérieur pour ses carburants raffinés. Une dépendance coûteuse, vulnérable aux chocs géopolitiques et aux fluctuations des marchés internationaux. Avec la montée en puissance de la raffinerie portée par Aliko Dangote à Lagos, ce modèle commence à vaciller.

L'exportation de carburants vers la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Togo, le Cameroun et la Tanzanie n'est pas qu'une opération commerciale. Elle est un signal. Celui d'un Nigéria qui ne se contente plus d'être un exportateur de matières premières, mais qui ambitionne de devenir un fournisseur de produits à forte valeur ajoutée.

Ce basculement est stratégique. Dans un monde où les routes énergétiques peuvent être brutalement perturbées — à l'image des tensions autour du détroit d'Ormuz — la proximité devient un avantage décisif. Produire et raffiner sur le continent, pour le continent, réduit les délais, sécurise les approvisionnements et, potentiellement, stabilise les prix.

Mais il serait naïf d'y voir une solution miracle. La raffinerie Dangote, malgré sa taille, ne couvre encore qu'une fraction des besoins africains. Une grande partie de sa production reste absorbée par le marché nigérian. Le chemin vers une véritable autonomie énergétique continentale est encore long.

Ce qui change, en revanche, c'est la direction. Pour la première fois à cette échelle, une infrastructure africaine redéfinit les règles du jeu. Elle impose un nouveau standard, y compris en matière de qualité avec des carburants conformes aux normes Euro 5, rompant avec l'image d'un continent relégué aux produits de second rang.

Au-delà de l'énergie, c'est une leçon industrielle. Transformer localement ses ressources, intégrer les chaînes de valeur, capter davantage de richesse : voilà le véritable enjeu. Le projet de Dangote Group s'inscrit d'ailleurs dans une vision plus large, combinant raffinage, pétrochimie et engrais. Une stratégie cohérente, tournée vers l'industrialisation.

Pour des pays comme le Togo, cette évolution ouvre des perspectives concrètes. Diversifier les sources d'approvisionnement, réduire la dépendance aux importations lointaines, améliorer la sécurité énergétique : autant d'enjeux directement liés à la compétitivité économique.

Reste une question essentielle : l'exemple Dangote fera-t-il école ? Car l'avenir énergétique de l'Afrique ne peut reposer sur une seule infrastructure, aussi gigantesque soit-elle. Il suppose une multiplication d'initiatives similaires, portées par des politiques publiques volontaristes et des investissements massifs.

L'Afrique a longtemps exporté ses richesses pour importer sa dépendance. Avec Dangote, elle esquisse une autre trajectoire. Encore fragile, encore incomplète, mais porteuse d'un message clair : le continent peut, enfin, reprendre la main sur son destin énergétique. **M.T**

Le Togo en chiffres

DEMOGRAPHIE

	Pays	Afrique de l'Ouest	Afrique subsaharienne
Population (NU, 2023)	9,3 M	446 M	1,2 Md
Taux de croissance démographique (NU, 2023)	2,3%	2,3%	2,6%
Population en 2050 (estimations NU, 2023)	15,6 M	735 M	2,1 Mds
Taux de fertilité (NU, 2023)*	4,2	4,4	4,3
Mortalité infantile des enfants de moins de 1 an (NU, 2023)**	41	60	48
Taux de natalité chez les femmes âgées de 15 à 19 ans (2023, NU)***	77,1	91,2	94,4
Part de la population âgée de moins de 15 ans (NU, 2023)	39,9%	41,5%	41%
Espérance de vie à la naissance (NU, 2023)	52,7 ans	58,3 ans	62,1 ans
Part de la pop. urbaine (NU, 2023)	44,5%	49,5%	43,1%

* Nombre d'enfants par femme. ** Nombre de décès pour 1000 enfants. *** Nombre de naissances pour 1000 femmes. Source : tresor.economie.gouv.fr

BOAD

Des performances financières en hausse et le déploiement du plan Djoliba

Dakar, le 27 mars 2026. Suite à la 150^{ème} session ordinaire de son Conseil d'Administration tenue les 25 et 26 mars à Dakar sous la présidence de M. Serge EKUE, le Conseil des Ministres de l'UMOA, réuni ce vendredi 27 mars, a formellement approuvé l'ensemble des dossiers stratégiques de l'Institution.

Cette double validation consacre la solidité financière de la Banque et lance officiellement son nouveau cycle de développement 2026-2030. L'exercice clos au 31 décembre 2025 témoigne de la montée en puissance de la Banque, avec des croissances significatives sur tous les segments clés.

En effet, le total bilan s'établit à 5 363 milliards de FCFA, contre 3 893 milliards de FCFA à la clôture de l'exercice 2024, soit une progression de 38%. La BOAD enregistre un résultat net bénéficiaire de 42, 476 milliards de FCFA contre 39,402 milliards de FCFA à fin 2024, soit une hausse d'environ 8%. Le bénéfice dégagé renforce ainsi les fonds propres de l'Institution et les Fonds spécifiques créés dans ses livres pour soutenir les Etats. Ce renforcement des fonds propres améliore les ratios de solvabilité de la Banque et accroît sa capacité de financement des projets au profit des Etats. La Banque a su conserver une structure financière solide et équilibrée, notamment, avec des fonds propres effectifs s'élevant à 1 780,546 milliards de FCFA et représentant 33,20 % du total bilan.

Fort de sa notoriété internationale, la Banque continue de jouir de la pleine confiance de ses partenaires et des investisseurs, en raison de la qualité de son rating. Ces notations Baal et BBB, de catégorie « Investment Grade », demeurent inchangées et confirmées par les Agences Moody's et Fitch Ratings.

Dans la dynamique de consolidation des performances enregistrées du plan Djoliba, le Conseil des Ministres a approuvé le nouveau plan stratégique quinquennal « Djoliba...La suite » qui prévoit une accélération sans précédent avec un objectif de financements de 6 500 Mds FCFA sur la période 2026 – 2030, soit quasiment le double du plan précédent.

Pour soutenir cette ambition, la BOAD prévoit notamment :

- La mobilisation de 2 650 Mds FCFA en emprunts ;



- Un programme de titrisation de 1 100 Mds FCFA ;
- La transformation vers un Groupe BOAD intégrant des entités spécialisées.

Au cours de la session ordinaire des 25 et 26 mars 2026, le Conseil d'Administration a examiné et approuvé plusieurs dossiers importants relevant de la vie institutionnelle de la Banque et approuvé 17 nouvelles opérations pour un montant global de 501,568 milliards FCFA, portant à 10 387,2 milliards FCFA le montant global des financements de la BOAD (toutes opérations confondues), depuis le démarrage de ses activités opérationnelles en 1976.

Le Conseil a marqué son accord pour le renouvellement des membres du Comité d'audit et donné un avis favorable sur le rapport annuel 2025 de l'institution. Le Conseil a ensuite approuvé le rapport annuel RSE 2025, l'état de recouvrement des créances sur prêts au 28 février 2026 et la situation globale des recouvrements au 31 décembre 2025, la synthèse des évaluations d'impacts des interventions de la BOAD menées au cours du Plan Djoliba, et enfin le rapport sur l'état d'exécution des projets financés au Burkina Faso (2009-2024).

Renforcement de la gouvernance, appuis institutionnels et initiatives en soutien à l'activité de la Banque

Dispositif anti-corruption : PPLCF, PPLA et PSPR. Le Conseil a également renforcé le cadre éthique de l'Institution en approuvant un nouveau dispositif anti-corruption aligné sur la norme ISO 37001, affirmant une politique de « tolérance zéro » face aux pratiques répréhensibles.

Troisième concours de Sumitomo Mitsui Banking Corporation (SMBC) à la BOAD : ligne de crédit pour le financement des campagnes agricoles, notamment les achats d'intrants agricoles et les cycles d'exploitation et de commercialisation des cultures de rente, ainsi qu'aux importations et à la distribution d'hydrocarbures dans les pays membres de l'UEMOA. **Montant approuvé : 200 millions d'euros, soit 131,2 milliards FCFA.**

Subvention de l'Agence Multilatérale de Garantie des Investissements (MIGA) en faveur de la BOAD pour le renforcement de l'intégration des composantes genre et climat dans les opérations de la Banque, à travers l'élaboration de modules d'apprentissage en ligne, la formation du personnel et des clients, et la mise en œuvre d'un outil de suivi des indicateurs clés de genre. **Montant approuvé : 299 167 USD maximum, soit environ 166,8 millions FCFA.**

Projets de développement en faveur de la sous-région ouest africaine
Les prêts approuvés concernent le financement partiel des projets ci-après :
Projet Wassoulou (PDIW) – Côte d'Ivoire : pour la sécurité alimentaire et échanges transfrontaliers entre la Côte d'Ivoire, le Mali et la Guinée via deux barrages et l'aménagement de 800 hectares de périmètres irrigués. **Montant approuvé : 29,7 milliards FCFA.**

Label d'Or SA – Togo : modernisation de la transformation de karité au profit de 33 femmes. **Montant approuvé : 6 milliards FCFA.**

Filière cotonnière – Burkina Faso : acquisition de 120 000 tonnes d'intrants agricoles au titre de la campagne cotonnière 2026-2027. **Montant approuvé : 50 milliards FCFA.**

Filière cotonnière – Mali : financement partiel de la campagne cotonnière 2025-2026 de la Compagnie Malienne pour le Développement des Textiles (CMDT)

Route Ouidah-Hillacondji : dédoublement de l'axe Agonkanmey-Hillacondji pour réduire le temps de parcours de 50% et le nombre d'accidents de 60% dès la mise en service en 2030. **Montant approuvé : 30 milliards FCFA.**

Route Yabayo-Buoy – Côte d'Ivoire : désenclavement et amélioration de la sécurité routière. **Montant approuvé : 30 milliards FCFA.**

Centre de maintenance aéronautique (MRO) par la compagnie Air Côte d'Ivoire – Côte d'Ivoire : construction d'un centre de Maintenance aéronautique régional à Abidjan pour l'entretien de sa flotte et de celles des compagnies opérant en Afrique de l'Ouest et du Centre. **Montant approuvé : 35 milliards FCFA.**

Transformation digitale des services publics – Sénégal : modernisation des datacenters et du câble sous-marin SHARE. **Montant approuvé : 30,9 milliards FCFA.**

Centre solaire photovoltaïque de Koudougou par la SONABEL – Burkina Faso : extension à 40 MWc avec un système de stockage par batterie de 10 MW/30 MWh, permettant de renforcer l'accès à l'électricité et de réduire les émissions de CO2. **Montant approuvé : 16,468 milliards FCFA.**

Sécurité énergétique par la Société Nationale Burkinabè d'Hydrocarbures (SONABHY) – Burkina Faso : importation d'environ 500 000 m³ d'hydrocarbures liquides et gazeux. **Montant approuvé : 45 milliards FCFA.**

Gazoduc segment Nord – Sénégal : construction de 85 km d'un pipeline pour la souveraineté énergétique. **Montant approuvé : 50 milliards FCFA.**

Construction d'une centrale solaire photovoltaïque de 50 MWc et d'un système de stockage de 30 MW/90MWh à Linguère par la SENELEC – Sénégal : pour assurer une meilleure couverture de la demande en électricité et accroître la part des énergies renouvelables dans le mix énergétique sénégalais. **Montant approuvé : 41,5 milliards FCFA.**

Construction de 4 300 logements sociaux et économiques en Côte d'Ivoire – Phase 4 de 840 logements à Bouaké : pour contribuer à l'amélioration du cadre de vie et à la réduction de la pauvreté. **Montant approuvé : 42 milliards FCFA.**

Construction et équipement de six (06) lycées professionnels en agriculture et agroalimentaire (LPAA) – Phase 2 – Sénégal : à Louga, Tambacounda, Kolda et Matam pour renforcer l'offre nationale de formation professionnelle en développant des compétences adaptées aux besoins du marché. **Montant approuvé : 30 milliards FCFA.**

Construction et exploitation d'un hôtel 4 étoiles sous enseigne Mövenpick par la société Africa Hospitality Development (AHD) SA à Assinie – Côte d'Ivoire : pour développer l'offre touristique balnéaire. **Montant approuvé : 10 milliards FCFA.**

Lignes de refinancement en faveur de CORIS Bank International (CBI) SA – Burkina Faso ; pour favoriser l'accès à l'énergie renouvelable et soutenir les besoins de trésorerie de la Société Nationale de Gestion des Stocks de Sécurité (SONAGESS) pour la constitution de stocks alimentaires au titre de la campagne 2025/2026. **Montant approuvé : 20 milliards FCFA.**

Ligne de refinancement en faveur de CORIS Bank International (CBI) – Sénégal : pour accroître son activité de financement à moyen terme de projets d'investissements productifs en faveur des PME/PMI, d'accélérer son développement et de contribuer à la croissance de l'économie sénégalaise. **Montant approuvé : 10 milliards FCFA.**

Construction et équipement de six (06) lycées professionnels en agriculture et agroalimentaire (LPAA) – Phase 2 – Sénégal : à Louga, Tambacounda, Kolda et Matam pour renforcer l'offre nationale de formation professionnelle en développant des compétences adaptées aux besoins du marché. **Montant approuvé : 30 milliards FCFA.**

Construction et exploitation d'un hôtel 4 étoiles sous enseigne Mövenpick par la société Africa Hospitality Development (AHD) SA à Assinie – Côte d'Ivoire : pour développer l'offre touristique balnéaire. **Montant approuvé : 10 milliards FCFA.**

Lignes de refinancement en faveur de CORIS Bank International (CBI) SA – Burkina Faso ; pour favoriser l'accès à l'énergie renouvelable et soutenir les besoins de trésorerie de la Société Nationale de Gestion des Stocks de Sécurité (SONAGESS) pour la constitution de stocks alimentaires au titre de la campagne 2025/2026. **Montant approuvé : 20 milliards FCFA.**

Ligne de refinancement en faveur de CORIS Bank International (CBI) – Sénégal : pour accroître son activité de financement à moyen terme de projets d'investissements productifs en faveur des PME/PMI, d'accélérer son développement et de contribuer à la croissance de l'économie sénégalaise. **Montant approuvé : 10 milliards FCFA.**

Le Conseil a pris note des

dossiers suivants, inscrits pour information :

- Compte-rendu de la 53^{ème} réunion du Comité d'Audit de la BOAD

- Mise en œuvre du Plan DJOLIBA 2021-2025 : bilan à l'issue de la 5^{ème} année

- Bilan de la Stratégie RSE 2020-2024

- Situation des opérations de la BOAD par pays au 31 décembre 2025

- Situation de l'utilisation des ressources mobilisées par la BOAD au 31 janvier 2026

- Compte-rendu d'exécution du sixième emprunt obligataire de la BOAD sur le marché financier international réalisé en octobre 2025

- Bilan de la mise en œuvre du Schéma Directeur du Système d'Information de la BOAD (SDSI 2021-2025)

- Don du Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM) pour le financement du programme de verdissement du Grand Nokoué au Bénin

- Don du Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM) pour le financement du Projet intégré d'Adaptation et de Résilience au Climat (PAREC) au Mali

- Don du Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM) pour le financement du projet d'adaptation climatique et d'agriculture résiliente dans le plateau central (PACAR) au Burkina Faso

- Compte-rendu d'exécution de la tranche annuelle 2025 du Budget-programme 2025-2027 de la BOAD

- Recueil des recommandations et décisions prises aux réunions du Conseil d'Administration de la BOAD tenues en 2025

- Compte-rendu de la réunion ordinaire du Conseil des Ministres de l'UMOA tenue le 29 décembre 2025 à Cotonou, au Bénin

En clôturant les travaux, le Président du Conseil d'Administration a remercié les autorités sénégalaises et l'ensemble des équipes techniques pour toutes les dispositions prises en vue de la tenue de cette session dans les meilleures conditions

Togo - Banque mondiale

Des avancées saluées dans les droits économiques des femmes

Présenté à Lomé, le rapport 2026 « Les Femmes, l'Entreprise et le Droit » place le Togo parmi les leaders africains en matière d'égalité économique, tout en appelant à poursuivre les réformes.



● Joël Yanclou

Le Togo confirme ses progrès en matière de droits économiques des femmes. Selon le rapport « Women, Business and the Law 2026 » publié par la Banque mondiale, le pays se classe deuxième en Afrique sur le pilier des cadres juridiques, avec un score de 79,33 sur 100, derrière l'Île Maurice. Présenté officiellement le 27 mars 2026 à Lomé, ce rapport évalue les cadres juridiques et institutionnels relatifs aux droits économiques des femmes dans 190 économies. La cérémonie a été présidée par Sandra Ablamba Johnson, en présence de plusieurs membres du gouvernement et partenaires techniques et financiers. Dans son intervention, la ministre s'est félicitée de cette performance qui, selon elle, reflète la solidité du cadre juridique togolais et l'engagement des autorités en faveur de l'égalité de genre. Elle a notamment souligné le rôle déterminant de Faure Essozimna Gnassingbé dans la conduite des réformes. Le rapport met en évidence des scores particulièrement élevés dans plusieurs domaines. Le Togo obtient ainsi un score parfait (100/100) en matière de rémunération, de mariage,

d'actifs et de pension, traduisant une égalité formelle garantie par la loi. Le pays se distingue également par des dispositions favorables à l'entrepreneuriat féminin et à la conciliation entre vie professionnelle et vie privée, notamment grâce à des modalités de travail flexibles. Par ailleurs, des avancées significatives sont enregistrées dans les domaines de la mobilité et de la parentalité, où le pays dépasse la moyenne régionale. Ces résultats témoignent d'un environnement juridique de plus en plus favorable à l'autonomisation économique des femmes.

Entre progrès juridiques et défis d'application

Si les résultats du Togo sont salués, le rapport souligne également les défis persistants, notamment en matière d'effectivité des droits. L'édition 2026 introduit une évolution méthodologique majeure en intégrant, au-delà des lois, les politiques publiques et la perception de leur application. Cette approche expose un enjeu, celui de combler l'écart entre les avancées juridiques et leur mise en œuvre concrète. Comme l'a rappelé Sandra Ablamba Johnson, ces performances ne doivent pas conduire à l'autosatisfaction, mais inciter à poursuivre

les réformes. Pour Tony Verheijen, ces résultats traduisent les fruits d'un travail législatif soutenu. Toutefois, il a insisté sur la nécessité de garantir que chaque femme bénéficie effectivement des droits reconnus par la loi. L'impact économique de ces réformes est également mis en avant. Le rapport établit un lien direct entre l'amélioration du cadre juridique et l'augmentation de la participation des femmes au marché du travail, un facteur clé de croissance inclusive.

Réformes soutenues

Les performances du Togo tiennent place dans une dynamique de réformes engagées depuis plusieurs années. Sous l'impulsion des autorités, le pays a entrepris une modernisation de son cadre juridique, notamment à travers la révision du Code des personnes et de la famille, du Code du travail et du Code de sécurité sociale. Ces réformes ont permis d'améliorer progressivement le score du pays dans l'indice « Women, Business and the Law ». Le gouvernement togolais réaffirme ainsi sa volonté de consolider les acquis, de renforcer l'application des lois et de promouvoir une participation accrue des femmes à la vie économique. À terme, l'objectif est de faire de l'égalité économique un levier de croissance durable et inclusive, au bénéfice de l'ensemble de la société.



Microfinance au Togo

Trouver des solutions durables à la dégradation du portefeuille

Face à la hausse inquiétante des créances en souffrance, les acteurs de la microfinance se réunissent pour identifier des solutions durables et renforcer la résilience du secteur.

● Joël Yanclou

Secteur sous pression mobilise ses acteurs. Le gouvernement togolais engage une réflexion de fond sur la dégradation du portefeuille des institutions de microfinance. Sur instruction du président du Conseil, Faure Essozimna Gnassingbé, un atelier national a été organisé le 27 mars 2026 à Lomé pour réunir l'ensemble des acteurs du secteur autour de la problématique du recouvrement des créances. La rencontre, qui a mobilisé près de 150 participants, s'est tenue autour de deux objectifs : analyser les causes profondes de la dégradation du portefeuille et présenter les innovations de la nouvelle loi sur la réglementation de la microfinance. Selon les données présentées, le taux brut de dégradation du portefeuille a atteint 6,7 % en 2025, bien au-delà de la norme communautaire fixée à 3 %. Dans le même temps, les crédits en souffrance ont progressé de 49,2 % en trois ans, malgré une croissance notable du secteur qui compte près de 4,7 millions de membres pour un encours de crédits de 352 milliards de francs CFA. Pour Essowè Georges Barcola, ministre des Finances et du Budget ; la situation constitue un signal d'alerte. Le non-remboursement des crédits fragilise les institutions, réduit leur capacité de financement et menace la confiance des



dépôts et des partenaires financiers. Au-delà du diagnostic, l'atelier devrait identifier des mécanismes innovants de recouvrement, à renforcer la gestion des risques et à promouvoir une meilleure discipline financière. Les participants sont également appelés à contribuer à l'appropriation de la nouvelle loi, qui impose des règles plus strictes en matière de gouvernance, de transparence et de supervision.

Enjeu pour la finance inclusive

La dégradation du portefeuille de la microfinance au Togo expose les fragilités d'un secteur pourtant essentiel à l'inclusion financière. En facilitant l'accès au crédit pour les populations vulnérables, les institutions de microfinance jouent un rôle central dans le développement économique local. Cependant, la montée des impayés pourrait avoir des conséquences lourdes. Elle

entraîne une réduction de l'offre de crédit, une hausse des taux d'intérêt et une perte de confiance généralisée. À terme, c'est tout l'écosystème de la finance inclusive qui pourrait être fragilisé. L'un des défis majeurs réside également dans la prolifération des structures clandestines, opérant en dehors de tout cadre réglementaire. Ces entités exposent les populations à des risques accrus et contribuent à déstabiliser le secteur formel. La nouvelle réglementation apparaît comme une réponse structurante. En renforçant les obligations de vigilance et les mécanismes de contrôle, elle vise à sécuriser l'épargne et à restaurer la crédibilité du secteur. Mais son efficacité dépendra de sa mise en œuvre effective et de l'adhésion des acteurs.

Consolider le secteur

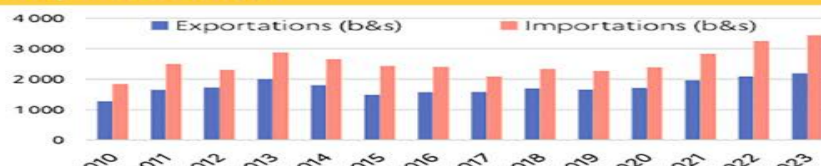
Le pays a récemment adopté une nouvelle loi sur la microfinance, visant à moderniser le cadre réglementaire et à aligner les pratiques sur les standards internationaux. Portée sous l'impulsion des autorités, cette réforme renforce la protection des épargnants, impose des règles strictes de gouvernance et introduit des obligations accrues en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme. Elle intervient à un contexte où la microfinance constitue un pilier de la stratégie nationale d'inclusion financière, conformément à la vision portée par Faure Essozimna Gnassingbé. L'initiative du ministère des Finances, en collaboration avec la Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest, traduit ainsi une volonté de consolider les acquis tout en corrigeant les dérives observées.



Le Togo en chiffres

Commerce extérieur du Togo (M USD, Banque Mondiale)

	2021	2022	2023
Exportations de biens et services (BM)	1 971	2 091	2 192
Importations de biens et services (BM)	2 833	3 259	3 441
Balance des biens et services (BM)	- 861	- 1 167	- 1 249



● Source : tresor.economie.gouv.fr

Réformes budgétaires au Bénin**Un ouvrage pour repenser l'action publique**

Le Bénin franchit une nouvelle étape dans la consolidation de sa gouvernance économique. À l'occasion du lancement de son ouvrage « Repenser le budget de l'État », le directeur général du Budget a mis en lumière une décennie de réformes ambitieuses ayant profondément transformé la gestion des finances publiques.

La situation budgétaire du Bénin, il y a dix ans, présentait de sérieuses limites structurelles. Faible mobilisation des recettes fiscales (inférieure à 10 % du PIB), masse salariale absorbant plus de la moitié des ressources et investissements insuffisants. Autant de contraintes qui freinaient le développement économique. Face à ces déséquilibres, les autorités béninoises ont engagé des réformes d'envergure dans un contexte international marqué par des crises multiples. Une mue que Rodrigue S. Chaou, directeur général du Budget, met en exergue à travers son ouvrage « Repenser le budget de l'État ». L'ouvrage présenté propose une analyse rétrospective des transformations opérées entre 2016 et 2025. Destiné aussi bien aux professionnels qu'aux chercheurs et étudiants, il décrypte les mécanismes d'une gouvernance budgétaire modernisée, fondée sur la transparence, la performance et la responsabilité. « Le budget de l'État est le principal levier dont disposent nos pays pour relancer l'économie », a rappelé l'auteur, lors du lancement de l'ouvrage. Soulignant la nécessité d'une refonte profonde de cet outil stratégique. Structuré en six chapitres, le livre aborde notamment la rénovation du cadre budgétaire et l'introduction du budget-programme ; les réformes structurelles visant à assainir les finances publiques ; la modernisation des systèmes d'information financière ; le renforcement de la gouvernance participative et du contrôle citoyen et la transformation institution-



nelle de la Direction générale du Budget. Ces réformes, évoquées à travers l'ouvrage dont le lancement a mobilisé les présidents d'institutions de la République, les membres du gouvernement et tout le gratin de l'écosystème économique et financier, relève Alban Bienvenu Bessan, secrétaire général du ministère de l'Économie et des Finances, ont permis d'instaurer une gestion budgétaire davantage tournée vers les résultats, en conformité avec les normes de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (Uemoa) et les standards internationaux. Elles ont également favorisé une implication accrue des acteurs institutionnels, du Parlement à la société civile, en passant par les collectivités territoriales. Cette dynamique, selon lui, répond à une exigence croissante de transparence et de redevabilité.

Une gouvernance plus ouverte et inclusive

« L'ambition est de faire du budget de l'État un véritable instrument de pilotage stratégique des politiques publiques », a-t-il affirmé. Au nombre des progrès enregistrés, figurent l'amélioration

de la qualité des documents budgétaires, le renforcement des capacités techniques des acteurs publics et une meilleure cohérence entre priorités nationales et allocations de ressources. La consolidation de la culture de la performance, le renforcement des dispositifs de suivi-évaluation et l'interopérabilité des systèmes d'information constituent toutefois des défis à relever, note-t-il. Les intervenants n'ont pas manqué de saluer la vision politique ayant permis ces avancées. Le président Patrice Talon et son gouvernement, ainsi que le ministre d'État en charge de l'Économie et des Finances, Romuald Wadagni, ont été cités comme les artisans et architectes de ces réformes à l'avant-garde des transformations observées au niveau de la gouvernance économique du pays. Au-delà de son caractère analytique, l'ouvrage se veut un outil d'aide à la décision et une invitation à poursuivre les transformations engagées. « Il ne s'agit pas seulement d'un témoignage, mais d'un appel à penser autrement l'action publique », a insisté Rodrigue S. Chaou.

La nation

Sukuk**NOMAD AFIIP veut accompagner la Guinée dans la mobilisation de 500 millions de dollars**

Le cabinet d'intermédiation financière NOMAD AFIIP, spécialisé dans la structuration de solutions financières, a soumis au ministère de l'Économie, des Finances et du Budget une offre visant à mobiliser 500 millions de dollars à travers des sukuk, instruments phares de la finance islamique. Cette initiative marque une nouvelle orientation dans la stratégie de financement de la Guinée.

Présentée lors d'une rencontre technique, la proposition ambitieuse d'accompagner l'État dans la mise en place d'un mécanisme innovant capable d'attirer des investisseurs internationaux. L'objectif est de financer des projets structurants dans des secteurs clés comme les infrastructures, l'énergie et les transports, tout en diversifiant les sources de financement public. Les représentants de NOMAD AFIIP ont mis en avant le potentiel économique du pays ainsi que la stabilité de son cadre macroéconomique pour justifier l'intérêt croissant des investisseurs. Selon eux, la Guinée bénéficie d'un environnement de plus en plus favorable, soutenu par des réformes économiques et un renforcement progressif de sa crédibilité sur les marchés internationaux. La démarche du cabinet s'inscrit dans un contexte jugé porteur, en lien avec la notation du pays, classée B+ avec perspectives positives. Elle s'appuie également sur une volonté accrue de mobiliser les acteurs du secteur privé pour financer les mégaprojets inscrits dans le Programme de développement socio-économique souverain, responsable et inclusif Simandou 2040. Les sukuk, obligations financières islamiques adossées à des actifs tangibles et en forte croissance, avec plus



de 180 milliards de dollars d'émissions en 2024, dominées par la Malaisie, l'Arabie saoudite et l'Indonésie, constitue une alternative crédible aux obligations classiques et suscitent un intérêt croissant sur les marchés internationaux. La proposition repose principalement sur la mise en place d'un cadre juridique et institutionnel adapté à l'émission de sukuk. Un tel dispositif vise à sécuriser les investissements et à faciliter la participation d'acteurs privés dans la réalisation des grands projets nationaux. Les échanges avec les équipes du ministère ont permis d'aborder plusieurs aspects techniques, notamment la structuration du financement, les garanties associées, la maturité des instruments, les modalités de remboursement ainsi que le choix du véhicule de portage. Une attention particulière a été portée à la question de la soutenabilité de la dette. La ministre de l'Économie,

des Finances et du Budget, Mariama Ciré Sylla, a salué cette proposition, la qualifiant d'opportunité stratégique pour renforcer la diversification des sources de financement.

Elle a toutefois insisté sur la nécessité d'approfondir les discussions afin de mieux encadrer les conditions d'émission et de garantir la solidité du dispositif, notamment sur les plans juridique et institutionnel. Dans un contexte de regain d'intérêt des investisseurs pour la Guinée, cette dynamique offre une opportunité de diversification des financements et d'amélioration de l'accès aux marchés internationaux, une perspective que NOMAD AFIIP entend accompagner en positionnant le pays sur ce segment à travers des mécanismes innovants adaptés aux besoins de l'État et aux attentes des investisseurs.

Amen Essi

Fonds Vert pour le Climat**Abidjan choisie pour abriter le siège régional Afrique**

La 44^e réunion du Conseil d'administration du Fonds Vert pour le Climat (FVC), tenue à Incheon, en République de Corée, du 25 au 28 mars 2026, a officiellement désigné Abidjan pour accueillir son bureau régional Afrique, couvrant l'Afrique de l'Ouest, l'Afrique centrale et une partie de l'Afrique du Nord

Le choix d'Abidjan traduit la confiance de l'institution onusienne dans la stabilité, le dynamisme économique et l'engagement climatique de la Côte d'Ivoire. Il consacre également le positionnement du pays comme un acteur incontournable de l'action climatique sur le continent africain. À travers cette décision majeure entérinée à l'issue de la 44^e réunion du Conseil d'administration du Fonds Vert, la Côte d'Ivoire, sous



le leadership du Président Alassane Ouattara, et sous la houlette du Premier ministre Robert Beugré Mambé, franchit une étape majeure sur la scène internationale en

matière de gouvernance climatique. Avec cette implantation stratégique, le Fonds Vert pour le Climat entend accroître significativement l'impact de ses interventions

par le renforcement de la coordination des projets climatiques, l'accompagnement technique accru des États, et la facilitation de l'accès aux financements climatiques. L'accueil de ce bureau régional ouvre des perspectives importantes pour la Côte d'Ivoire et l'ensemble du continent, notamment en matière d'agriculture durable et résiliente, de développement des énergies renouvelables, de gestion durable des ressources naturelles et de lutte

contre les effets du changement climatique. Cette implantation devrait également générer des emplois et favoriser l'émergence d'une expertise locale renforcée en matière de financement climatique. En accueillant ce bureau régional, la Côte d'Ivoire confirme son engagement en faveur de l'action climatique et affirme sa capacité à jouer un rôle de premier plan dans la mise en œuvre et la coordination des politiques climatiques

en Afrique. Dans le cadre du renforcement de sa présence mondiale, le Conseil d'administration du Fonds Vert pour le Climat a également désigné plusieurs villes hôtes pour ses nouveaux bureaux régionaux. Ainsi Nairobi couvrira l'Afrique de l'Est et australe, Panama City l'Amérique latine et les Caraïbes, et la Jordanie abritera le bureau en charge de l'Europe de l'Est, de l'Asie centrale et du Moyen-Orient.

Max Luc

Contributions

La Chine s'engage à verser 1,1 million USD

Dans le cadre de deux contributions distinctes, le gouvernement chinois a promis 1,1 million de dollars (près de 900 000 francs suisses) pour 2026 afin de soutenir le Programme de l'OMC pour les pays les moins avancés (PMA) et l'adhésion (également connu sous le nom de Programme Chine), ainsi que le fonds général finançant l'assistance technique de l'OMC.

● Joël Yanclo

Soutien ciblé à l'intégration commerciale. En marge de la 14ème Conférence ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce, tenue à Yaoundé, la Chine a officialisé une nouvelle contribution financière de 1,1 million de dollars destinée à soutenir les pays les moins avancés (PMA) et les activités d'assistance technique de l'organisation. L'annonce a été faite le 25 mars lors d'une cérémonie de signature réunissant la Directrice générale de l'OMC, Ngozi Okonjo-Iweala, et le ministre chinois du Commerce, Wang Wentao. Deux protocoles d'accord ont été signés pour formaliser cet engagement. La première enveloppe, d'un montant de 600 000 dollars, est dédiée au « Programme Chine », lancé en 2011 dans le cadre de l'initiative « Aide au commerce ». Ce mécanisme vise à renforcer la participation des PMA aux activités de l'OMC et à faciliter leur adhésion. Il finance notamment des stages à l'OMC, des ateliers techniques, des dialogues Sud-Sud, ainsi que la participation des représentants des PMA aux grandes rencontres internationales. La seconde contribution, estimée à 500 000 dollars, alimente le Fonds fiduciaire mondial de l'OMC. Ce fonds soutient des programmes de formation et de renforcement des capacités dans des domaines variés tels que les négociations commerciales, l'agriculture, les normes ou



encore le commerce numérique. Depuis sa création, ce mécanisme a permis de former des milliers de cadres des pays en développement. En 2025, plus de 13 000 participants ont bénéficié de ces activités à travers le monde.

Au nom du multilatéralisme

La nouvelle contribution illustre la volonté de la Chine de consolider son rôle dans le système commercial multilatéral et de soutenir les économies les plus vulnérables. En renouvelant son appui au Programme Chine et au Fonds fiduciaire, Pékin mise sur le renforcement des capacités comme levier d'intégration au commerce mondial. Pour Ngozi Okonjo-Iweala, cet appui est crucial dans un contexte de ressources limitées pour l'assistance technique. Il permettra de répondre à des besoins essentiels, souvent insuffisamment financés, et d'aider les PMA à mieux tirer parti des opportunités offertes par le commerce international. De son côté, Wang Wentao a insisté sur la dimension stratégique de cette initiative, qui s'inscrit dans la coopération Sud-Sud et dans

l'Initiative mondiale pour le développement. Au-delà du financement, la Chine entend contribuer à l'amélioration de la qualité et de l'efficacité des programmes de formation et d'accompagnement. Cet engagement intervient également dans un contexte de compétition accrue pour l'influence économique mondiale. En soutenant l'OMC, la Chine renforce son image de partenaire clé pour les pays en développement, tout en défendant un système commercial basé sur des règles multilatérales. Le soutien de la Chine à l'Organisation mondiale du commerce s'inscrit dans une dynamique de long terme. Depuis 2008, Pékin a mobilisé plus de 11 millions de dollars pour accompagner les pays en développement et les PMA dans leur intégration au système commercial mondial. Le Programme Chine, renouvelé chaque année, constitue l'un des piliers de cette coopération. Il s'appuie sur un partenariat étroit entre le gouvernement chinois et le Secrétariat de l'OMC pour adapter les actions aux besoins évolutifs des bénéficiaires.

Commerce

L'OMC accélère l'inclusion des femmes entrepreneures

À Yaoundé, responsables commerciaux et partenaires ont mis en avant des initiatives concrètes pour faciliter l'accès des femmes entrepreneures aux marchés internationaux et réduire les inégalités.

● Joël Yanclo

Des initiatives concrètes pour les femmes dans le commerce. En marge de la 14ème Conférence ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce, un événement de haut niveau consacré aux femmes et au commerce s'est tenu le 25 mars à Yaoundé. À cette occasion, la directrice générale Ngozi Okonjo-Iweala a salué les avancées réalisées, affirmant que « l'heure est désormais à l'action ». Parmi les initiatives phares figure le Fonds pour les femmes exportatrices dans l'économie numérique (WEIDE), lancé en 2024 par l'OMC et le Centre du commerce international. Ce mécanisme vise à lever les obstacles auxquels sont confrontées les entrepreneures, notamment l'accès au financement et aux outils numériques. Près de 300 femmes bénéficient déjà de ce programme, avec un premier décaissement de 1,7 million de dollars prévu. Les premières subventions ciblent des entreprises en Nigéria, en Mongolie et en République dominicaine. Le programme sera prochainement étendu à Amman. En parallèle, les groupes de travail informels de l'OMC sur le commerce et l'égalité des sexes et sur les micros, petites et moyennes entreprises (MPME) ont dévoilé de nouvelles initiatives. Parmi elles, un recueil de 187 mesures visant à promouvoir l'entrepreneuriat féminin et un futur guide sur l'autonomisation des femmes par le



numérique. L'événement a également mis en lumière l'initiative SheTrades du CCI. Depuis sa création, ce programme a soutenu plus de 100 000 femmes dans 94 pays, contribuant à renforcer leur participation aux échanges internationaux.

Vers un commerce mondial plus inclusif

Les annonces faites à Yaoundé traduisent une évolution significative du système commercial international. Longtemps marginalisées, les questions de genre occupent désormais une place centrale dans les politiques commerciales. Le déficit de financement estimé à 300 milliards de dollars pour les entreprises dirigées par des femmes illustre l'ampleur des défis. En s'attaquant à ces obstacles, les initiatives comme le Fonds WEIDE visent à corriger des déséquilibres structurels. L'accent mis sur le commerce numérique apparaît stratégique. Il offre de nouvelles opportunités aux femmes entrepreneures, notamment dans les pays en développement, en réduisant les barrières à l'entrée sur les marchés internationaux. Par ailleurs, la multiplication des outils

de suivi et des bases de données témoigne d'une volonté d'ancrer les politiques commerciales dans des approches fondées sur des preuves. Cette dynamique pourrait favoriser l'élaboration de politiques publiques plus efficaces et adaptées. Cependant, la réussite de ces initiatives dépendra de la capacité des États et des partenaires à maintenir leurs engagements financiers et à renforcer la coopération internationale.

Décennie de mobilisation pour l'égalité économique

Depuis 2020, les groupes de travail sur le genre et les PME ont multiplié les initiatives en faveur de l'autonomisation économique des femmes. Le programme SheTrades, lancé en 2015 par le Centre du commerce international, constitue l'un des piliers de cette stratégie. Il a permis de structurer un réseau mondial et d'accompagner les femmes entrepreneures dans leur accès aux marchés. Ces efforts traduisent une transformation numérique et la transition écologique, qui offrent de nouvelles perspectives mais exigent également des adaptations rapides.

Tunisie/Transport

Un prêt de 52 millions \$ pour redynamiser la chaîne logistique du phosphate

Confrontée à des contraintes logistiques persistantes, la filière phosphate tunisienne cherche à restaurer sa compétitivité à travers un vaste programme de modernisation ferroviaire. Un pari structurant pour optimiser les flux miniers.

La commission des Finances et du budget du Parlement tunisien a approuvé, le jeudi 26 mars, un accord de prêt de 16 millions de dinars koweïtiens (environ 51,9 millions USD) conclu avec le Fonds arabe pour le développement économique et social (FADES). Signé le 16 octobre 2025, ce financement est destiné à soutenir la modernisation des infrastructures ferroviaires dédiées au transport du phosphate. L'investissement vise à améliorer la performance logistique du secteur, dans un contexte marqué par

une dégradation des capacités opérationnelles. Selon les autorités du pays, ces contraintes ont réduit de près de moitié le potentiel de production et d'exportation. La Compagnie des phosphates de Gafsa (CPG) illustre ces difficultés. En 2025, l'entreprise n'a exploité que 40 % de ses capacités, avec une production estimée à 3,9 millions de tonnes, contre près de 8 millions en 2011. En cause notamment, le non-renouvellement du parc de wagons, qui ralentit l'acheminement du minerai vers les



unités de traitement. Le prêt du FADES doit contribuer à l'achèvement de la ligne ferroviaire 21, longue de 129

km. Ce projet s'inscrit dans un programme plus large de modernisation du réseau, articulé en deux phases.

Des défis financiers et de délais

La première, évaluée à 138 millions USD, porte sur le renouvellement de 190 km de voies sur les lignes 5, 14, 17 et 21. Les études techniques sont finalisées et l'appel d'offres, clôturé le mardi 24 mars 2026, ouvre la voie au démarrage des travaux. La seconde phase, évaluée à 546 millions USD, prévoit la réhabilitation de 415 km supplémentaires, la modernisation des tunnels et des gares, et l'installation d'un système de signalisation. Le

programme inclut aussi la construction d'un centre de maintenance et l'acquisition d'équipements spécialisés. Au-delà de l'amélioration de la chaîne logistique du phosphate, ce projet devrait renforcer l'activité de la Société nationale des chemins de fer tunisiens (SNCF), dont environ 40 % des revenus proviennent du transport de cette ressource stratégique. Il reste cependant à régler certaines questions, telles que les délais d'exécution des travaux et la mobilisation effective des financements complémentaires.

Avec Agencecofin

BRVM BULLETIN OFFICIEL DE LA COTE

vendredi 27 mars 2026

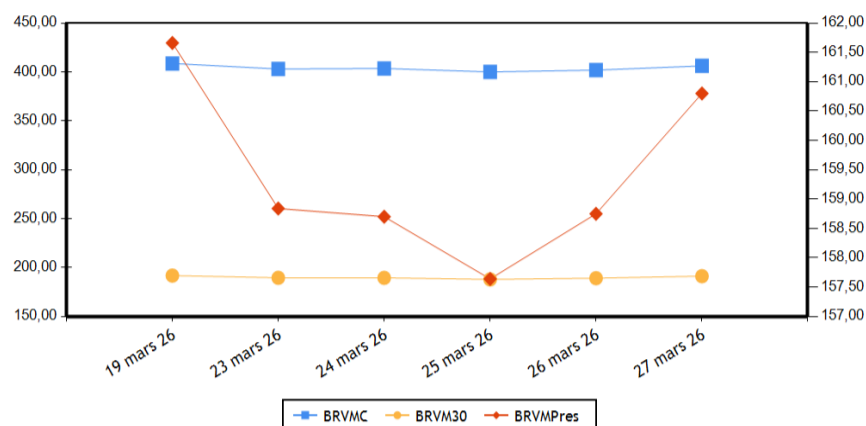
N° 59

BRVM COMPOSITE	406,18
Variation Jour	1,07 %
Variation annuelle	17,48 %

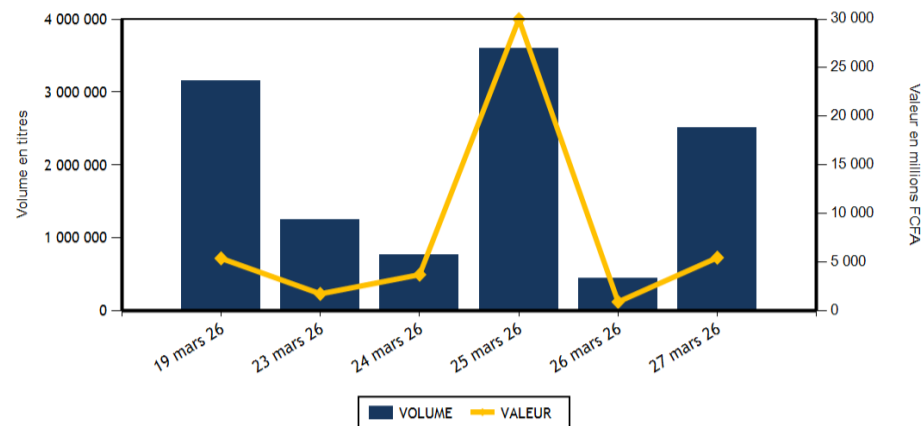
BRVM 30	191,21
Variation Jour	1,07 %
Variation annuelle	15,02 %

BRVM PRESTIGE	160,80
Variation Jour	1,29 %
Variation annuelle	11,47 %

Evolution des indices



Volumes et valeurs transigés



Actions	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)(Actions & Droits)	15 660 629 773 994	1,07 %
Volume échangé (Actions & Droits)	2 108 858	375,87 %
Valeur transigée (FCFA) (Actions & Droits)	1 428 841 009	55,22 %
Nombre de titres transigés	47	0,00 %
Nombre de titres en hausse	27	3,85 %
Nombre de titres en baisse	13	-13,33 %
Nombre de titres inchangés	7	16,67 %

Obligations	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)	12 032 008 277 410	0,01 %
Volume échangé	405 527	8 110 440,00 %
Valeur transigée (FCFA)	4 044 177 000	8 088 254,00 %
Nombre de titres transigés	3	200,00 %
Nombre de titres en hausse	2	
Nombre de titres en baisse	1	0,00 %
Nombre de titres inchangés		

PLUS FORTES HAUSSES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
SETAO CI (STAC)	2 525	7,45 %	90,57 %
UNILEVER CI (UNLC)	53 105	7,00 %	55,16 %
ERIUM CI (Ex AIR LIQUIDE CI) (SIVC)	2 995	6,96 %	89,56 %
TOTALENERGIES MARKETING SN (TTLS)	3 250	4,84 %	30,00 %
ORANGE COTE D'IVOIRE (ORAC)	15 300	4,40 %	7,37 %

PLUS FORTES BAISES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
EVIOSYS PACKAGING SIEM CI (SEMC)	2 110	-6,84 %	201,43 %
SMB CI (SMBC)	12 250	-5,59 %	28,95 %
SAFCA CI (SAFC)	6 105	-3,02 %	84,72 %
VIVO ENERGY CI (SHEC)	2 170	-2,91 %	50,17 %
TRACTAFRIC MOTORS CI (PRSC)	4 890	-1,81 %	26,19 %

INDICES PAR COMPARTIMENT

Base = 100 au 02 janvier 2023	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM-PRESTIGE	12	160,80	1,29 %	11,47 %	32 133	463 193 690	12,04
BRVM-PRINCIPAL (**)	35	279,87	0,61 %	28,59 %	2 076 725	965 647 319	17,66

INDICE TOTAL RETURN

Base = 100 au 02 janvier 2025	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM - COMPOSITE TOTAL RETURN (**)	47	156,41	1,07 %	17,48 %	2 108 858	1 428 841 009	14,01

INDICES SECTORIELS

Base = 100 au 02 janvier 2025	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM - TELECOMMUNICATIONS	3	102,95	1,86 %	8,48 %	12 818	276 011 770	9,94
BRVM - CONSOMMATION DISCRETIONNAIRE	7	196,19	-0,06 %	13,39 %	17 698	38 754 295	69,44
BRVM - SERVICES FINANCIERS	16	177,05	0,31 %	21,38 %	2 001 221	773 473 994	12,02
BRVM - CONSOMMATION DE BASE (**)	9	264,33	1,94 %	22,33 %	13 649	166 765 550	13,93
BRVM - INDUSTRIELS	6	205,80	1,01 %	55,52 %	50 759	127 774 135	19,95
BRVM - ENERGIE	4	148,06	0,33 %	33,50 %	11 669	41 724 815	18,75
BRVM - SERVICES PUBLICS	2	143,83	0,18 %	35,82 %	1 044	4 336 450	17,84

Indicateurs	BRVM COMPOSITE
PER moyen du marché (**)	14,01
Taux de rendement moyen du marché	6,40
Taux de rentabilité moyen du marché	8,28
Nombre de sociétés cotées	47
Nombre de lignes obligataires	190
Volume moyen annuel par séance	2 205 857,00
Valeur moyenne annuelle par séance	3 191 810 958,00

Indicateurs	BRVM COMPOSITE
Ratio moyen de liquidité	55,48
Ratio moyen de satisfaction	59,82
Ratio moyen de tendance	107,82
Ratio moyen de couverture	92,75
Taux de rotation moyen du marché	0,19
Prime de risque du marché	1,39
Nombre de SGI participantes	35

Cuba

Un pétrolier russe sous sanctions défie Donald Trump

Proche d'arriver à Cuba, le pétrolier Anatoly Kolodkin provoque les États-Unis, en défiant le blocus imposé sur l'approvisionnement en carburant de l'île communiste.

L'Anatoly Kolodkin, qui transporte 730'000 barils de brut, se trouvait dimanche au nord d'Haïti et se dirigeait vers le port de Matanzas, dans l'ouest de Cuba, selon la société d'analyse maritime Kpler. Cuba n'a plus importé de pétrole depuis le 9 janvier, date de la dernière livraison par le Mexique avant que ce pays ne cesse ses envois de carburants sous la pression de la Maison-Blanche.

Le Sea Horse, un pétrolier battant pavillon hongkongais qui avait précédemment été signalé comme transportant du gazole russe vers Cuba, a finalement pénétré dans les eaux vénézuéliennes, selon les données de la société d'analyse maritime Kpler. Cuba a perdu son principal allié régional et fournisseur de pétrole en janvier, lorsque les forces américaines ont capturé le président vénézuélien Nicolás Maduro. Caracas était devenu le principal fournisseur de carburant de Cuba ces 25 dernières années.

Collaboration entre Moscou et La Havane

Les Cubains subissent des coupures d'électricité régulières pouvant durer plus de 20 heures. Le pays a subi



● Le pétrolier russe Anatoly Kolodkin doit atteindre les côtes cubaines lundi avec sa cargaison de 730'000 barils de brut.

sept coupures de courant nationales depuis le début de 2024, dont deux survenues en mars. Le président cubain, Miguel Diaz-Canel, a imposé diverses mesures pour économiser le carburant, dont un strict rationnement. Les prix des carburants se sont envolés, les transports publics ont été drastiquement réduits et certaines compagnies aériennes ont suspendu leurs vols à destination de Cuba. Le 19 mars, le gouvernement américain, qui a récemment assoupli ses sanctions contre le pétrole russe, avait précisé que ces hydrocarbures ne pouvaient toujours pas être livrés à Cuba, ni à la Corée du Nord. Le 20 mars, le Kremlin avait affirmé discuter avec Cuba, pays allié de Moscou, des moyens d'aider

l'île, se refusant néanmoins à commenter des informations sur une livraison secrète de gazole d'origine russe. Moscou et La Havane, qui collaborent étroitement depuis la période soviétique, ont renforcé leurs liens depuis que la Russie a lancé son offensive à grande échelle contre l'Ukraine en 2022. L'Anatoly Kolodkin, qui fait l'objet de sanctions américaines, a chargé du pétrole dans le port russe de Primorsk le 8 mars dernier. Il a été escorté par un navire de la Marine russe à travers la Manche. Les deux bâtiments se sont toutefois séparés une fois que le pétrolier est entré dans l'océan Atlantique, a indiqué la marine britannique.

(AFP)

Industrie

La réindustrialisation en France marque le pas

Le gouvernement reconnaît un ralentissement « marqué » de la dynamique industrielle en France. Si le solde reste positif, il chute nettement par rapport à 2024, sur fond de tensions internationales et de perte de compétitivité.

La réindustrialisation française cale sans encore s'inverser. Selon le baromètre semestriel publié dimanche par le ministère de l'Économie, le solde net d'ouvertures et d'extensions d'usines s'établit à + 19 en 2025, contre + 88 un an plus tôt. « La tendance au ralentissement se poursuit de façon marquée », souligne Bercy, tout en notant que le nombre d'ouvertures reste stable. Ce coup de frein intervient dans un contexte international dégradé. Le ministère pointe notamment la montée des surcapacités industrielles en Asie, l'instauration de droits de douane aux États-Unis et la hausse persistante des prix de l'énergie, autant de facteurs qui pèsent sur la compétitivité des sites français.

Une dynamique sous pression

Malgré ce ralentissement, l'exécutif met en avant des



● Plusieurs filières traditionnelles restent sous pression : les transports (-14), la chimie (-8), l'industrie mécanique (-8) et la métallurgie (-6).

perspectives encore favorables. Environ 150 projets d'usines sont actuellement « en cours de création » ou annoncés, portés par des dispositifs publics comme le crédit d'impôt pour l'industrie verte, l'appel à projets « Première usine » ou encore le plan France 2 030. Dans le détail, les secteurs liés à la transition écologique tirent leur épingle du jeu, avec un solde net de + 26 ouvertures. Suivent la défense, l'aéronautique et le spatial (+ 19), ainsi que l'électronique (+

12). À l'inverse, plusieurs filières traditionnelles restent sous pression : les transports (-14), la chimie (-8), l'industrie mécanique (-8) et la métallurgie (-6). Les conclusions de Bercy contrastent avec celles du cabinet Trendeo, qui évoquait début février un net recul de l'activité industrielle en 2025, avec un solde négatif de -63, inédit depuis 2013. De son côté, Bpifrance juge que la réindustrialisation française se situe désormais « sur un plateau », nécessitant « de plus en plus d'efforts » pour se maintenir, selon son directeur général Nicolas Dufourcq. Face à ces signaux contrastés, l'État entend poursuivre et renforcer son soutien, tant au niveau national qu'europpéen, en plaidant notamment pour une préférence industrielle européenne, une simplification des normes et un renforcement du mécanisme d'ajustement carbone aux frontières.

(Avec AFP)

Défense

L'Ukraine commence à exporter son savoir-faire dans les drones et la lutte anti-drone

L'Arabie Saoudite, les Émirats Arabes Unis et le Qatar ont signé des accords avec l'Ukraine portant sur la lutte contre les missiles et les drones.

Le président ukrainien Volodymyr Zelensky a déclaré samedi que les accords qu'il avait signés avec les pays du Golfe lors d'une tournée dans la région prévoient une « coopération sur dix ans » dans le domaine de la défense, ainsi que la mise en place de chaînes de production conjointes. « Nous parlons d'une coopération sur dix ans. Nous avons déjà signé un accord en ce sens avec l'Arabie saoudite, nous venons de signer un accord similaire avec le Qatar, également pour 10 ans, nous en signerons un avec les Émirats », a déclaré Volodymyr Zelensky à des journalistes, dont l'AFP, lors d'un point-presse.

« Au cours de ces dix années, nous nous sommes engagés dans la construction d'usines dans les deux pays, avec des chaînes de production en Ukraine et dans ces pays » (du Golfe, ndlr), a précisé le président ukrainien. Les pays du Golfe misent clairement sur le savoir-faire des Ukrainiens dans le domaine des drones acquis dans le conflit qui les oppose aux Russes. Dans cette guerre, ils ont démontré leur agilité et leur ingéniosité pour trouver des solutions face aux attaques des Russes. Ces ventes de drones ukrainiens risquent de torpiller les offres des industriels européens.

Kiev propose à Ryad un système de défense aérien

L'Ukraine et l'Arabie Saoudite ont signé un accord de coopération qui permettra à Kiev de partager son expérience de lutte contre les attaques de drones de conception iranienne Shahed, à l'occasion de la visite de Volodymyr Zelensky, a indiqué vendredi à l'AFP un haut responsable au fait du dossier. « L'objectif de l'accord est que l'Ukraine les aide à développer tous les composants nécessaires de la défense aérienne qui leur font actuellement défaut » pour « contrer les Shaheds et autres drones », a-t-il précisé. Le document a été signé jeudi, selon l'AFP. Arrivé jeudi en visite surprise à Djeddah, le président ukrainien a indiqué que Kiev était « prêt à partager son expertise et son système avec l'Arabie saoudite », a-t-il indiqué. Ryad « possède ce qui intéresse l'Ukraine », a-t-il ajouté sans donner de détails. Depuis le début de l'invasion russe en 2022, « les Ukrainiens se



● Le président ukrainien, Photo via AFP - Pavlo Bahmut/Ukrinform/NurPhoto - PAVLO BAHMUT

défendent contre les mêmes frappes terroristes, de missiles balistiques et de drones, que le régime iranien inflige aujourd'hui au Moyen-Orient et dans la région du Golfe », a fait valoir Volodymyr Zelensky. L'Arabie saoudite est un des pays du Golfe où Kiev a récemment envoyé des experts militaires pour faire partager leur expérience en matière d'interception de drones Shahed, conçus par l'Iran et produits désormais en masse par Moscou pour attaquer l'Ukraine.

L'accord signé par Kiev et Riyad ne porte « pas seulement sur des intercepteurs », selon l'AFP. Il s'agirait de « la construction d'un système, de son intégration avec d'autres éléments de défense aérienne, de l'utilisation de l'expérience ukrainienne, de l'IA et de tous les autres éléments d'analyse des données nécessaires pour contrer les Shaheds et autres drones ».

Émirats Arabes Unis et Qatar très intéressés

L'Ukraine et les Émirats Arabes Unis sont convenus de coopérer en matière de défense dans un contexte de frappes de drones iraniennes à travers le Moyen-Orient, a déclaré samedi Volodymyr Zelensky, avant de se rendre au Qatar voisin. Cette visite surprise aux EAU intervient au lendemain de l'annonce d'un accord de défense entre l'Ukraine et l'Arabie saoudite, signé alors que les pays du Golfe font face aux drones et missiles iraniens lancés par Téhéran en représailles aux frappes américano-israéliennes contre l'Iran, qui se poursuivent depuis le 28 février. Kiev cherche ainsi à mettre à profit son expertise en matière de destruction de drones russes pour aider les pays du Golfe et a déployé des experts anti-drones dans la région, notamment aux EAU et en Arabie saoudite. Après sa visite aux Émirats, Volodymyr Zelensky

a annoncé sur les réseaux sociaux qu'il était « arrivé au Qatar. La véritable sécurité se construit sur le partenariat : nous apprécions chacun et restons ouverts à soutenir tous ceux qui sont prêts à travailler ensemble pour cet objectif ». Le Qatar et l'Ukraine ont d'ailleurs signé samedi un accord de défense incluant une coopération pour lutter contre les menaces liées aux missiles et aux drones, a indiqué le ministère de la Défense de l'État du Golfe.

● L'accord prévoit une collaboration dans les domaines technologiques, le développement d'investissements communs et l'échange d'expertise en matière de lutte contre les missiles et les systèmes aériens sans pilote, a précisé le ministère dans un communiqué publié à l'occasion de la visite au Qatar du président ukrainien Volodymyr Zelensky. Une expertise prête à partager

A Ryad, Volodymyr Zelensky a rencontré le président émirati Mohammed ben Zayed Al Nahyane, affirmant sur les réseaux sociaux que les deux dirigeants « sont convenus de coopérer dans le domaine de la sécurité et de la défense. Nos équipes finaliseront les détails ». « Pour tous les États normaux, il est important d'assurer la stabilité et de protéger des vies face aux menaces actuelles. L'Ukraine dispose d'une expertise pertinente dans ce domaine », a-t-il précisé. L'Ukraine présente ses défenses anti-drones comme les meilleures au monde. Aux EAU, Volodymyr Zelensky a également rencontré des experts ukrainiens en lutte antidrones, qui « travaillent ici pour contribuer à protéger des vies ». « Aujourd'hui, l'Ukraine n'a pas seulement besoin d'aide, elle est aussi prête à soutenir ceux qui nous soutiennent », a-t-il assuré. Kiev a proposé d'échanger ses intercepteurs de drones contre des missiles de défense antiaérienne, beaucoup plus coûteux, que les pays du Golfe utilisent pour abattre les drones iraniens. Les Ukrainiens affirment avoir besoin de davantage de ces missiles pour contrer les frappes quasi quotidiennes de missiles de la Russie, qui attaque l'Ukraine depuis début 2022.

Avec AFP

Voyager en 2026

Quels sont les 10 aéroports où il fait bon embarquer et atterrir en Afrique

Basé sur une batterie de critères, le classement annuel des meilleurs aéroports du monde de 2026 établi par le britannique Skytrax, le Top 100 mondial n'en compte que deux en Afrique. Minées par d'inextricables difficultés, les plateformes aéroportuaires du continent ont encore de l'altitude à prendre avant de se hisser aux meilleurs standards mondiaux.

Les World Airport Awards est l'un des rendez-vous annuels les plus attendus par le secteur des voyages. Pour l'édition 2026 dont la cérémonie de remise des trophées s'est déroulée le 18 mars à Londres, Skytrax, organisme de consulting britannique qui réalise depuis 1989 des évaluations de compagnies aériennes et d'aéroports à travers le monde, confirme l'adhésion croissante des voyageurs à la qualité de l'accueil et des services proposés au sein des infrastructures aéroportuaires du monde. Pour l'édition World Airport Awards 2026, le cabinet britannique s'est appuyé sur une vaste enquête internationale de satisfaction réalisée auprès de passagers de plus de 100 nationalités.

Cette étude s'est déroulée entre août 2025 et février 2026 et a concerné les prestations de plus de 565



● Les aéroports du Cap, de Johannesburg et de Marrakech sont désignés comme étant les Meilleurs d'Afrique en 2026, selon Skytrax.

aéroports à travers le monde. Le classement issu de cette enquête résulte d'une évaluation de l'expérience des voyageurs à travers différents indicateurs clés de performance des services et produits aéroportuaires.

Ceux-ci comprennent les processus allant de l'enregistrement à l'embarquement, en passant par les arrivées, les transferts, la propreté, le shopping, la sécurité et l'immigration. Au niveau mondial, ce sont les aéroports asiatiques qui trônent les premiers rangs. C'est Chang

Airport de Singapour qui s'est hissé pour la 13e fois au rang de «Meilleur aéroport du monde» en obtenant quatre autres distinctions: meilleure restauration aéroportuaire au monde, meilleur aéroport du monde dans la catégorie des aéroports accueillant entre 60 et 70 millions de passagers, meilleur service d'immigration aéroportuaire au monde et meilleur aéroport d'Asie. Singapore Changi devance Incheon International Airport (Corée) et Tokyo Haneda Airport (Japon).

Malheureusement, la cuvée 2026 ne compte que deux aéroports africains dans ce Top 100 mondial. Il s'agit de deux aéroports sud-africains: l'aéroport Cap Town (74e mondial en 2026, 62e en 2025) et Johannesburg OR Tambo (84e mondial en 2026 et 75e en 2025). Ces deux aéroports perdent du terrain dans le classement mondial. Cette faible présence des plateformes aéroportuaires africaines s'explique par de nombreux facteurs qui ne concourent pas à la satisfaction des clients. Les écarts

en matière de qualité de service, de capacité d'accueil et d'expérience passager ont tendance à croître entre les aéroports africains et ceux du reste du monde. Les plateformes aéroportuaires africaines, minées par de nombreux facteurs défavorables, ont encore de chemin à parcourir pour se hisser aux meilleurs standards mondiaux.

Au niveau du continent, dans le Top 10 des meilleurs aéroports on compte 3 sud-africains, 2 marocains, 1 égyptien, 1 mauricien, 1 éthiopien, 1 rwandais, 1 malgache. C'est toujours l'aéroport sud-africain de Cap Town qui a été désigné «Meilleur aéroport d'Afrique» et ce pour la 11e fois consécutive. L'aéroport sud-africain a également été distingué «Meilleur personnel d'aéroport en Afrique» et «Aéroport le plus propre d'Afrique». Cap Town International Airport est le principal aéroport desservant la ville du Cap et le troisième plus grand aéroport

d'Afrique après ceux du Caire (Égypte) et de Johannesburg (Afrique du Sud). Derrière, suit l'aéroport OR Tambo International Airport à Johannesburg qui se classe au 84e rang mondial en régression par rapport à 2025 (75e). Les deux aéroports sud-africains sont les seuls à figurer dans le Top 100 mondial des «Meilleurs aéroports du monde» en 2026 selon le classement de Skytrax.

Derrière ces deux aéroports suit l'aéroport Marrakech-Ménara du Maroc. Après avoir réussi à battre un record en termes d'arrivées en 2025 avec 10 millions de passagers, cet aéroport consolide son rang de 3e meilleur aéroport du continent, bénéficiant d'une reconnaissance grandissante auprès des voyageurs internationaux séduits par la qualité de l'accueil, la fluidité du parcours passager et l'efficacité des services opérationnels.

HOROSCOPE finance

Bélier Les astres vous gratifieront d'une chance certaine sur le plan financier. Mais vous devrez éviter de voir trop grand dans vos entreprises, car vous pourriez vous laisser aller à prendre des risques inutiles pouvant entraîner de lourdes pertes.

Taureau Vous devrez faire preuve de rigueur dans la gestion de votre situation matérielle si vous voulez éviter de perdre peu à peu les bénéfices engrangés récemment. En tout cas, vous serez en mesure d'effectuer des transactions profitables. Mais attention : vous risquez de ne plus être raisonnable du tout en dépendant à tort et à travers.

Gémeaux Votre situation financière semble solide dans l'ensemble. Reste que, sous l'impact de Pluton, vous risquez de manquer de prudence. Attention à ne pas vous lancer dans des achats au-dessus de vos moyens. Évitez également de tenter des placements trop risqués, la chance n'étant pas nécessairement de votre côté.

Cancer Avec la configuration astrale de ce jour, ce sera le moment idéal pour consolider votre situation matérielle, réaliser des transactions immobilières profitables, préparer votre retraite ou assurer l'avenir des vôtres. Vous voyez, "il n'y a pas que des épines sur les rosiers, il y a aussi des roses" (Thai Hoa).

Lion Cette configuration de Neptune pourra gêner ceux d'entre vous dont la situation financière n'est pas saine. Ce sera le moment de remettre les pendules à l'heure, avec pour certains, ceux qui se sont endettés par exemple, des échéances à respecter.

Vierge Il y aura dans cet aspect de Pluton une possibilité de gros bénéfices ou d'une rentrée d'argent appréciable si vous prenez les initiatives nécessaires auprès de relations influentes. Mais vous serez aussi porté à faire de folles dépenses ou à voir trop grand, ce qui vous ferait perdre ce que vous aurez gagné. Résistez à vos envies actuelles et pensez à placer vos économies : "Laisse ton argent dans l'obscurité pour qu'il te permette de voir la lumière" (proverbe maltais).

Balance Cette position de Pluton vous offrira de réelles opportunités financières. Elle promet des rentrées d'argent plus importantes que par le passé. Pour autant, cela ne sera pas la fortune, et vous devrez attendre encore quelque temps pour espérer des gains vraiment conséquents.

Scorpion Cette position de Pluton pourra compromettre votre équilibre budgétaire. Mettez-vous dans la tête que l'heure est à la mise en ordre de vos comptes et non aux dépenses décidées impulsivement. Vous parviendrez peut-être ainsi à faire quelques économies.

Sagittaire Journée tout indiquée pour mettre de l'ordre dans votre budget. Bon moment aussi pour avancer vers la solution d'un épineux problème financier. Mettez-vous en règle avec l'administration fiscale.

Capricorne Attention : vous serez d'humeur très dépressive sous l'impact de Vénus influençant le secteur argent. Si vous parvenez à résister à vos envies d'achats, vous aurez la satisfaction d'atteindre la fin du mois avec quelques économies, qui vous seront très utiles dans un avenir proche.

Verseau Uranus en cet aspect vous invitera à la prudence dans les transactions commerciales, achats ou ventes, car on cherchera à vous tendre des pièges. Il vous aidera aussi à emporter une affaire importante ou avoir le dessus sur certains de vos concurrents ou rivaux en vous insufflant lucidité et sang-froid. Mais tout cela ne vous épargnera pas des luttes et d'interminables négociations.

Poisson Journée défavorable aux litiges en raison de l'obstruction saturnienne. Si vous devez régler des questions de succession, partages, évaluations de biens fonciers, etc., attendez deux ou trois semaines avant d'y procéder. Mais même dans ce cas, recherchez toujours une solution de compromis au lieu de faire appel à la Justice, car "une année de procès engendre dix années de rancune" (proverbe chinois).

L'économiste du Togo

Premier Quotidien Economique du Togo - REC N°0602/11/12/19/HAAC
Journal spécialisé d'informations d'analyses et d'investigations économiques, financières et boursières
Edité par l'Agence de communication « CHEZ VOUS TOGO »

N° RCCM : TG-LFW-01-2022-B12-01207

Adresse : Agoè Assiyéy non loin de la Poste

Email : contact@leconomistedutogo.tg

Site web : www.leconomistedutogo.tg

REC N°0650 / 07 / 09 / 2022 / HAAC

Directeur Général

Léonard DOSSOU

(+228 96 26 05 15)

Administrateur Délégué

Anicet Carlos OKE

(+228 91 46 14 79)

Directeur de Publication

TIGOSSOU Midas K.A

(+228 90 16 47 09)

Rédacteur en Chef

Joël YANCLO

(+228 97 78 79 07)

Rédacteurs

Hélène MARTELOT

Nicole ESSO

Vivien ATAKPABEM

Wilson LAWSON

Directeur Commercial

Eli DEKOU

(+228 92 10 93 53)

Correcteur

Michel Yao AYEVA

Graphiste

A.Koffivi. AMOUZOUKPE

LA PRODUCTION PRECEDE LA CONSOMMATION.

« QUAND LA JAMBE NE MARCHE PAS, L'ESTOMAC NE MANGE PAS ». Proverbe africain

La loi de la semence est l'une des plus sérieuses que je connaisse. Même si parfois, il peut arriver de compter sur la solidarité familiale ou amicale pour remplir l'un des besoins fondamentaux de l'homme, qui est de manger. L'une des choses qu'on reproche généralement aux africains, c'est de devoir compter sur la providence divine pour sortir de la pauvreté. D'aucuns s'adonnent à des séances de prière intense et restent dans l'espérance d'un miracle au lieu de se retrousser les manches et se mettre au travail. Ma part de vérité dans tout ceci, est que si nous ne nous prenons pas en charge, nous n'irons nulle part.

Je crois en la grandeur de Dieu et en son omnipotence. Cependant, lorsque j'observe la ferveur et la régularité avec lesquelles, nous nous empressons d'aller dans les lieux de prière, la passion et l'énergie avec lesquelles nous faisons des prières pour que Dieu opère un miracle dans nos vies, la discipline dans laquelle les jeûnes et intercessions sont faits au détriment du travail, je me dis qu'il y a un paradoxe. Il arrive que dans certaines familles, des disputes naissent parce que des membres de la famille ne font pas preuve de la même ferveur religieuse que les autres. Pourquoi dans le livre des Proverbes, Dieu cite en exemple la fourmi qui travaille et prend ses dispositions pour stocker de la nourriture afin de ne pas être surprise par la pauvreté comme le paresseux ?

Je pense qu'il y a deux ingrédients essentiels pour la réussite de tout homme : LA FOI ET LE TRAVAIL. J'ai lu récemment un auteur qui a affirmé que les africains ne devraient pas être pauvres parce qu'ils possèdent le plus important ingrédient des deux essentiels à la réussite, c'est-à-dire la foi. Effectivement, nous sommes des gens qui ont une grande conscience religieuse. Nous avons foi en l'avenir et savons rester dignes même dans la souffrance. Bien de gens en Afrique savent garder le sourire malgré les successions de malheurs dans leur existence. Lorsque vous circulez dans les villes africaines, il n'est pas rare de voir des gens souffrir, s'échiner sous le soleil afin de gagner leur vie, se démerder pour que leurs enfants fré-



quentent de bonnes écoles mais toujours avec le sourire, vous vous demandez alors comment ces personnes peuvent sourire dans ces conditions avec des mots d'ordre tels que:

- **Ca va aller,**
- **Il y aura un aboutissement heureux**
- **Tant qu'il y a la vie, il y a de l'espoir »**

Et lorsqu'on prend, fait surprenant, les rapports des indices de développement humain du PNUD, les pays du sud sont les pays où les gens ont foi en l'avenir et sont heureux.

Au même moment, beaucoup sont plus malheureux, pessimistes avec une vision plus sombre de l'avenir dans certains occidentaux où l'on peut dire que les habitants disposent de plus de richesses que les populations des pays du sud en général. Il y a des gens au nord qui prennent des décisions extrêmes comme celle de ne pas procréer pour préserver l'enfant à naître de l'instabilité du monde actuel et des temps à venir. Ils pensent que ce serait de l'irresponsabilité que de faire des enfants dans autant de difficultés et d'incertitudes. On voit des femmes qui décident de se faire ligaturer les trompes pour éliminer toutes possibilités de conception afin de ne pas mettre des enfants dans un monde avec autant de difficultés avec des perspectives sombres.

PRINCIPE : LA PRODUCTION PRECEDE LA CONSOMMATION/ LA LOI DE LA SEMENCE

Il est question maintenant d'ajou-

ter à cette foi, un travail orienté vers une vision claire et compter d'abord sur soi-même. Je peux vous assurer que le fait de penser chaque fois que le secours viendra de quelque part ou d'un

Dieu ne libère pas suffisamment les gens pour se prendre en charge. Lorsque vous pensez avoir tout fait et que le résultat n'est pas encore là, vous vous attendez à ce que quelqu'un vienne faire le reste pour vous. Et je pense que c'est là que nous devons nous assumer à 100% en comprenant que toutes les ressources et forces sont déjà en nous et nous devons constamment pousser loin nos limites pour trouver les solutions au lieu d'attendre. Je vous donne un exemple tout simple, pour que vous puissiez voir que nous pouvons réaliser de grandes choses nous-mêmes au lieu de compter sur un quelconque secours de l'extérieur.

- **Lorsqu'un petit enfant joue dans la cour et tombe sans que personne ne soit là, que fait-il généralement? Il tourne son regard et lorsqu'il n'aperçoit personne pour le secourir, il se lève tranquillement, s'époussette et recommence à jouer.**

- **Lorsqu'un enfant joue dans la cour sous le regard de ses parents et de la maisonnée, et il tombe, que fait-il? En général, il se met à pleurer, bien que n'étant pas blessé, il simule une blessure pour attirer l'attention et la compassion des parents.**

La foi, c'est de travailler et de s'as-

sumer pleinement même si l'on est conscient de l'aide certaine d'un quelconque parent ou ami. Une chose est sûre, ce dernier connaît son rôle. La foi, c'est travailler sans surveillance et ne compter que sur soi-même. Le paresseux qui ne compte pas sur lui-même, aura le ventre creux.

Le principe du travail acharné dit que lorsque vous travaillez sur un projet, vous allez devoir travailler plus que vous ne gagnerez au début. Prenez pour exemple quelqu'un qui vient d'ouvrir un restaurant, la sensibilité de l'estomac créera d'abord la méfiance des clients pour y manger. Le restaurateur a donc obligation, non seulement de faire de la qualité, mais aussi y joindre, une communication et une politique marketing pour se faire connaître et avoir de la notoriété afin de trouver des clients et surtout de les garder. C'est par votre abnégation, persévérance, travail acharné que vous commencerez par obtenir la confiance des gens.

Au cours de mes séances de coaching et formation, je donne et mets beaucoup d'outils à la disposition des participants pour qu'ils prennent en charge leur vie et carrière. Evidemment, certains me demandent s'il est nécessaire de mettre en pratique tous ces outils, parce qu'ils pensent que c'est trop et que la vie n'en demande pas autant.

Ma réponse reste affirmative : vous devez vous prendre en charge, personne ne le fera à votre place, car comme le notifie cette pensée de St Ignace de Loyola, il vous faut « **Travailler comme si tout dépendait de vous et prier comme si tout dépendait de Dieu** ». Vous êtes d'abord l'artisan de votre propre destin, si vous ne faites rien pour vos objectifs, vous n'aurez rien. En réalité, cette sagesse ne parle pas seulement du ventre physique, mais aussi et de façon extensive, de tous les objectifs de votre vie et de votre carrière. Je suis convaincu que la foi est un élément déterminant dans le processus de production de résultat, sauf qu'il y a son alter ego qui est le travail.

Que la paix soit avec vous !!!
GANDONOU S. Marcellin
CEO SENAKPON GROUP
m.gandonou@senakpon.com
Consultant - Auteur - Coach -
Conférencier international.

Autonomisation des femmes

Au ministère des Finances, la JIF 2026
entre célébration et sensibilisation

À Lomé, la Journée de la femme a été marquée par des activités mêlant festivités, éducation financière et sensibilisation sanitaire, sous le signe de l'autonomisation des femmes.

● Junior Aredola

Célébration alliant festivité et sensibilisation. Le ministère des Finances et du Budget du Togo a célébré, le 27 mars 2026, la Journée de la femme dans une ambiance festive et engagée autour du ministre Essowé Georges Barcola. Placée sous le thème « Droit, justice, actions pour les femmes et les filles », la rencontre a rassemblé des centaines de participantes mobilisées pour promouvoir l'autonomisation féminine. La journée a débuté par une visite du Palais des Gouverneurs, un site historique emblématique de Lomé, aujourd'hui transformé en centre d'art et de culture. De retour au CASEF, les participantes ont été accueillies par le ministre, qui a salué leur engagement et rappelé les progrès réalisés en matière de représentation féminine au sein de son département. Selon lui, la proportion de femmes dans les effectifs est passée de 19 % à 24 %, une avancée notable bien que des efforts restent nécessaires pour améliorer leur accès aux postes de décision. Il a également souligné l'impulsion donnée par Faure Essozimna Gnassingbé en faveur de la promotion de la femme.



Les activités ont ensuite porté sur des communications thématiques, notamment sur l'éducation financière et la santé. Pakpo Hezu Solange a insisté sur la nécessité pour les femmes de mieux gérer leurs finances, en adoptant des pratiques d'épargne et d'investissement. Elle a mis en garde contre les risques de surendettement et encouragé une meilleure planification financière. Dans cette optique, les participantes ont été sensibilisées aux opportunités offertes par la bourse, présentée comme un outil d'investissement à long terme, accessible à partir d'un capital initial modeste. Parallèlement, le Damien Kouvahey a animé une ses-

sion sur la prévention des cancers féminins, insistant sur l'importance d'un mode de vie sain.

De l'autonomisation économique

Au-delà de son caractère festif, cette célébration traduit une volonté claire des autorités togolaises de placer l'autonomisation des femmes au centre des politiques publiques. En combinant éducation financière et sensibilisation sanitaire, l'initiative adopte une approche globale du bien-être féminin. L'accent mis sur la gestion financière est particulièrement significatif. Dans de nombreux contextes, les femmes restent confrontées à des défis tels que la dépendance économique, l'absence d'épargne ou le manque d'accès aux instruments financiers. En promouvant une culture de l'investissement et de la planification, le ministère entend renforcer leur résilience économique. Par ailleurs, la prise en compte des enjeux de santé, notamment la prévention des cancers du sein et du col de l'utérus, témoigne d'une approche intégrée du développement. La santé et la stabilité financière apparaissent ainsi comme deux piliers complémentaires de l'autonomisation. Cette dynamique traduit également une perspective de développement durable, où la participation active des femmes à la vie économique et sociale est considérée comme un levier essentiel de croissance et de cohésion sociale. La célébration de la Journée de la femme au Togo s'inscrit dans un cadre plus large de promotion du genre et d'inclusion sociale. Ces dernières années, le pays a engagé plusieurs réformes visant à renforcer la participation des femmes dans les sphères économiques et administratives.



UMOA Titres

235 milliards FCFA levés sur un marché très sollicité

Portées par une demande globale dépassant 505 milliards de FCFA, plus du double du montant recherché, quatre émissions souveraines sur le marché UMOA-Titres ont permis aux Trésors de Guinée-Bissau, Côte d'Ivoire, Burkina Faso et Sénégal de lever 235 milliards de FCFA au cours de la semaine du 23 au 27 mars 2026, dans un contexte de sélectivité marquée sur les maturités courtes et de plébiscite quasi-unanime pour les obligations longues.

Sur un montant global mis en adjudication de 215 milliards de FCFA, les investisseurs ont présenté 505,271 milliards de soumissions, portant le taux de couverture global à 235,01%. Les Trésors ont finalement retenu 235 milliards de FCFA, soit un taux d'absorption de 46,51%, traduisant une discipline tarifaire résolue.

Une semaine d'appétit record, tempérée par une gestion active des taux

Les Bons Assimilables du Trésor à 364 jours ont concentré 272,16 milliards de FCFA de soumissions, soit 53,9% du total proposé, mais n'ont représenté que 55,71 milliards des montants retenus (23,7% du total adjudgé). À l'inverse, les Obligations Assimilables du Trésor ont capté 179,28 milliards des adjudications finales, soit 76,3% du total retenu, confirmant la préférence des émetteurs pour l'allongement de la maturité de leur dette à des conditions maîtrisées.

Guinée-Bissau : couverture record, écrêtage sévère des BAT

La Guinée-Bissau a inauguré la semaine le 23 mars avec une demande exceptionnelle de 50,358 milliards de soumissions pour 15 milliards mis en adjudication, soit un taux de couverture de 335,72%, le plus élevé de la semaine. Le Trésor a servi l'intégralité de son objectif. Sur le compartiment BAT 364 jours, la sélectivité a été extrême car seuls 2,5 milliards ont été retenus sur 16,303 milliards soumis, à un rendement moyen pondéré de 6,16%. Le compartiment OAT 3 ans a absorbé 12,5 milliards sur 34,055 milliards présentés, avec un rendement de 8,46%, le plus élevé de l'Union sur cette maturité cette semaine.

Côte d'Ivoire : demande hors norme, sélectivité maximale sur les BAT

L'adjudication ivoirienne du 24 mars a enregistré la plus forte demande de la semaine avec 256,526 milliards de soumissions pour un objectif de 80 milliards, soit un taux



de couverture de 320,66%. Le Trésor a procédé à une légère sur-adjudication, retenant 87,999 milliards. Sur les BAT 364 jours, 148,457 milliards ont été soumis, dont 124,012 milliards par des acteurs ivoiriens eux-mêmes, mais seuls 12,130 milliards ont été retenus, pour rendement de 5,20%. Les taux par rapport aux précédentes interventions ivoiriennes (5,05% le 17 mars) marque un léger relèvement de 15 points de base. Sur les OAT 3 ans, 14,014 milliards ont été adjudgés sur 46,214 soumis, contre un rendement 6,81%. Seules les OAT 5 ans ont été intégralement servies (61,856 milliards sur 61,856 soumis) à un rendement de 7,30%, en légère décline par rapport aux 7,22% observés le 17 mars.

Burkina Faso : couverture solide, OAT plébiscitées sur toutes les maturités

Le Burkina Faso a levé 76,999 milliards le 25 mars pour un objectif de 70 milliards, sur 139,203 milliards de soumissions. La structure de l'adjudication illustre un profil identique aux autres émetteurs de la semaine : forte demande des BAT 364 jours (16,686 milliards retenus sur 78,830 soumis pour un rendement de 5,75%), et service quasi-intégral des trois tranches obligataires, notamment OAT 3 ans à 7,82% (34,463 milliards), OAT 5 ans à 7,35% (11,100 milliards) et OAT 7 ans à 7,39% (14,750 milliards). Fait notable, les souscripteurs burkinabè ont largement prédominé sur les OAT 3 ans, avec 25,569 milliards des 34,463 retenus.

Sénégal : marché équilibré, absorption quasi-totale

Clôture de la semaine le 27

mars, le Sénégal a présenté un profil radicalement différent des autres. Avec seulement 59,184 milliards de soumissions pour 50 milliards mis en adjudication, le Trésor sénégalais a affiché le taux de couverture (118,37%) le plus mesuré de la semaine, mais aussi le taux d'absorption le plus élevé à 92,93%, avec 55 milliards finalement retenus.

Les BAT 364 jours ont enregistré une absorption de 85,38% (24,400 milliards retenus sur 28,577 soumis, rendement 6,62%), tandis que les trois tranches OAT ont été quasi-intégralement servies : 24,750 milliards à 7,63% sur 3 ans, 3,090 milliards à 7,64% sur 5 ans et 2,760 milliards à 7,59% sur 7 ans.

La Côte d'Ivoire (10,753 milliards sur les BAT), le Bénin (5,685 milliards sur les OAT 3 ans) et le Mali (5,000 milliards sur les OAT 3 ans) ont constitué les principales contreparties régionales.

Prochaines émissions : 110 milliards attendus la semaine du 30 mars

Pour la semaine du 30 mars au 3 avril 2026, trois États prévoient de se présenter sur le marché primaire UMOA-Titres. La Côte d'Ivoire ciblerait 60 milliards de FCFA, le Bénin 20 milliards et le Togo 30 milliards, portant l'objectif agrégé à 110 milliards de FCFA.

Compte tenu des niveaux de couverture observés cette semaine, la demande devrait rester soutenue, bien que les conditions de taux sur les BAT pourraient continuer à se tendre légèrement, les émetteurs arbitrant résolument en faveur des maturités longues.



Transformation Digitale des Entreprises Africaines

METHODES – OUTILS
ET ACCOMPAGNEMENT

INNOVATION CONSULTING & TRAINING - CANADA
ATTESTATION STRAT.IN CANADA À L'ISSUE DE LA FORMATION



QUÉBEC - CANADA



admin@stratin-canada.com

09 - 10 - 11 AVRIL 20
26



+1 418 490 2281



+228 90 44 55 71